

MTN/mtn  
REPIBLIQUE DU SENEGAL

-----  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

-----  
**DIRECTION DES EAUX, FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS**

---

**JOURNEE DE REFLEXION DU 22 MARS 2003**

**NOTE DE PRESENTATION DU SERVICE DES EAUX ET FORETS**

Le Service des Eaux et Forêts qui a été créé en 1932, compte aujourd'hui 480 Forestiers de profils divers. On y trouve des aménagistes, des microbiologistes, des experts en management, des pastoralistes, des spécialistes en pisciculture et en gestion de la faune, des agro-économistes, et des ingénieurs du Génie Rural.

Les Agents des Eaux et Forêts ont une mission de **recherche et de production**, de **formation et d'assistance** aux populations, mais aussi **de protection et de police**.

**1. La mission de recherche et de production consiste à :**

- formuler des projets et programmes bien planifiés ;
- identifier, améliorer et promouvoir les performances biologiques des espèces végétales

**2. le rôle de formateur et d'assistant s'illustre par :**

- l'appui conseil mené auprès des partenaires en Gestion Durable des Ressources Naturelles, avec une approche participative qui tient de plus en plus compte du concept Genre ;
- l'assistance aux populations pour la création d'ouvrages de génie rural (digues, canaux, pistes, pare-feu)

**1. la mission de protection et de police consiste à :**

- lutter contre les incendies de forêts, le braconnage, l'exploitation abusive des ressources ligneuses et les pollutions;
- faire respecter la réglementation en matière de GRNE, notamment les dispositions du code forestier, du code de la chasse, et du code de la pêche en eaux continentales.

Le Service Forestier (SEF) est aussi est chargé de :

- la mise en œuvre de la politique forestière nationale
- de l'exercice des prérogatives de l'Etat dans les domaines de la foresterie, de la conservation des sols et de la gestion de la faune

Comme le souligne le PAFS en actualisation et base de la politique forestière nationale, la mission fondamentale du service forestier est :

- de veiller à la conservation du potentiel forestier et des équilibres écologiques ;
- de garantir la satisfaction des besoins des populations en produits ligneux et non ligneux

Son action qui s'exerce sur un patrimoine forestier est caractérisé par un équilibre précaire et couvre près de 13,5 millions d'ha de formations principalement de savane ouvertes. Il comprend environ :

- 2,2 millions de réserves de faune et de parcs nationaux
- 4 millions de réserves forestières classées
- 7,5 millions de domaine dit protégé

La plupart des formations forestières sont naturelles et tendent, aussi bien au nord qu'au sud, vers un climat de feu. Elles sont le support de diverses activités dont les impacts sont à prendre en compte dans l'analyse de la dégradation des écosystèmes qui a atteint un rythme de 45000 ha/an selon le rapport de la FAO de la Situation des Forêts dans le monde -2001.

## ***Organisation du Service Forestier***

Le Service Forestier comprend une structure centrale, la Direction de Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS ) et des structures périphériques collées au découpage administratif du pays :

- |                            |                               |
|----------------------------|-------------------------------|
| - Niveau régional          | Inspection des Eaux et Forêts |
| - Niveau départemental     | Secteur des Eaux et Forêts    |
| - Niveau arrondissement    | Brigade Forestière            |
| - Niveau communauté rurale | Triage forestier              |

Cette structuration est complétée par la Direction des Parcs Forestier et Zoologique de Hann et des Projets ou Programmes de Développement forestier.

Les activités se répartissent entre les cinq principales composantes suivantes :

- Aménagement et Productions forestières ;
- Protection de Forêts, en parti culier lutte contre les feux de brousse ;
- Gestion de la faune et des Eaux Continentales ;
- Reboisement et conservation des sols ;
- Suivi, évaluation, formation et sensibilisation.

## ***Des moyens***

### ***Personnel***

- 45 Ingénieurs
- - 141 Ingénieurs des travaux
- 294 Agents Techniques
- 56 en personnels d'appui, comptables, chauffeurs, secrétaires, etc.

Le sous effectif devient extrêmement drastique avec la trop grande faiblesse du recrutement de la fonction publique, au moment où beaucoup de cadres techniques (plus de 150 ) sont au chômage.

## ***Crédits alloués pour 2002***

Les crédits alloués à la Direction de Eaux , Forêts , Chasses et de la Conservation des Sols concernent d'une part le Budget Général de l'Etat au chapitre 512 pour 806 millions de F CFA et d'autre part les ressources du Fonds Forestier National pour un montant de 700 millions de F CFA provenant de la ristourne de 75% appliquée sur les recettes domaniales versées au Trésor Public.

Un appui conséquent est apporté par le Programme d'Appui au Développement Forestier ( PADF ) et par le Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution ( PROGEDE )

## ***Des statistiques***

### ***Reforestation 2002***

La reforestation comprend le reboisement, les mises en défens, la régénération assistée, etc. et repose en grande partie sur l'effort en matière de production de plants qui cette année a atteint le chiffre record de 30 millions contre 16 millions en 2000 et une moyenne annuelle généralement en dessous de 10 millions.

Le niveau des superficies reforestées atteint près de 30 000 hectares contre une moyenne annuelle inférieure à 15 000 ha, la performance totale 1960 à 2000 étant de 350 000 ha.

### ***Productions forestières***

L'exploitation forestière est un secteur sensible au Sénégal en raison de la forte contribution ( + de 75% ) du bois dans la satisfaction des besoins en énergie domestique du pays, particulièrement avec le volet charbon de bois.

L'une des orientations majeurs, par delà la volonté d'assurer l'aménagement des formations forestières, y compris la responsabilisation des populations et l'implication du privé, est d'opérer une baisse progressive des quotas qui sont passés de 100 000 tonnes , il y a quelques Années à 61 0000 tonnes pour 2002.

### ***Feux de brousse***

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Longueur du réseau de pare-feu        | 10 000 km  |
| Pare-feu ouverts en 2002              | 442 Km     |
| Pare-feu réhabilités                  | 1015 Km    |
| Prévisions d'ouverture en 2003        | 3 554 Km   |
| Nombre de comités villageois de lutte | 3000       |
| Nombre de comités de lutte équipés    | 1200       |
| Nombre de cas de feux en 2001         | 265        |
| Superficies brûlées en 2001           | 248 143 ha |
| Nombre de cas de feux en 2002         | 336        |
| Superficies brûlées en 2002           | 272 146 ha |

## ***Gestion de la faune***

La politique appliquée, dans ce domaine, consiste à la conservation de la basse des ressources en faune et de leur habitat, ainsi que celle des eaux continentales.

La saison de chasse a été ouverte le 30 décembre 2002 et sera fermée le 02 mai 2003

## ***Les Programmes et Projets de développement Forestier***

Le Projet de Gestion durable et participative des Energies traditionnelles et de Substitution (PROGEDE) avec Banque Mondiale), Pays Bas et Fonds pour L'Environnement mondial ;

Le Programme d'Appui au développement Forestiers ( PADF ) avec les Pays Bas, en particulier dans les 2 volets que sont : le Centre Nationale de semences Forestières ( PRONASEF ) et le Centre de Formation et de Recyclage sur les programmes Forestiers ( Centre FoReT )